

# RAVITAILLEMENT D'ÉTAPE POUR PROFOR II

**PROFOR est peut-être une expression un peu étrangère aux forestiers qui travaillent au front. Pourtant, les travaux qui se déroulent actuellement «derrière les coulisses», en étroite collaboration avec les structures de formation, sont d'importance pour la formation et le perfectionnement de tous les forestiers: dans le cadre de PROFOR II, on adapte les structures de formation aux exigences actuelles. Après une année de travail, les premiers résultats seront présentés et débattus lors des journées de rencontre des 29 et 30 novembre à Lyss.**



N° 3

Novembre '99

Bulletin pour la formation forestière

PROFOR II est l'aboutissement d'un processus qui avait commencé il y a 15 ans avec PROFOR I (voir aussi «coup d'pouce» n° 2/1999). Le projet ne veut pas jeter par dessus bord tout ce qui a déjà fait ses preuves. Pourtant, certaines adaptations sont nécessaires dans le système actuel de formation au vu des changements structurels qui se sont produits en foresterie (p.ex.: agrandissement des triages, réduction du personnel, etc.).

Quatre projets partiels se déroulent en ce moment:

- le projet partiel 1 («Écoles de gardes forestiers») examine l'élargissement du mandat alloué aux écoles de gardes forestiers
- le projet partiel 2 («Compétences-clés») a pour tâche de définir les compétences-clés de la branche forestière
- le projet partiel 3 («Modularisation») élabore les bases permettant de modulariser la formation forestière (on parle aussi de formation continue par modules)
- le projet partiel 4 («Formation Haute Ecole Spécialisée») élabore les bases de décision concernant une filière forestière dans une Haute Ecole Spécialisée.

## Sommaire

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Ravitaillement d'étape pour Profor II | 1/2 |
| Editorial                             | 2   |
| Ce qu'il faut savoir faire...         | 3   |
| Exemple de la menuiserie...           | 4   |
| «Compétence-clé Forêts»...            | 5   |
| Flash CFFF: Les premiers «piliers»... | 6   |
| CODOC Actuel: palette de services     | 6   |
| Vidéo et tronçonneuse                 | 7   |
| Agenda                                | 7   |
| Associations actuels: «SILVIVA»...    | 8   |



EDITORIAL

Prendre le taureau par les cornes

L'Association suisse du personnel forestier (APF) et sa section «cours de formation» relèvent le défi: en l'an 2000 et en collaboration avec les Écoles de gardes forestiers, il va offrir pour la première fois une formation continue sous forme modulaire. Cette intention se concrétisera par un projet pilote, avec l'aval de la CFFF (Commission fédérale pour la formation forestière) et le soutien de l'OFEFP, de la Centrale suisse d'accréditation des modules, des deux Écoles de gardes forestiers et de l'Économie forestière association suisse.

A première vue, cette démarche peut donner l'impression de pénétrer dans un monde nouveau ou confidentiel. Entre la peur de l'inconnu et la curiosité, cette réaction est tout à fait naturelle en face des changements en cours.

Si l'on s'efforce de comprendre la philosophie de la modularisation et qu'on la compare à la formation traditionnelle, on voit que les avantages de la première dominent. Ce nouveau système, qui répond parfaitement aux besoins d'un monde marqué par l'éphémère, peut s'adapter aux changements répétés des exigences et compétences auxquelles doit faire face le personnel forestier. Ainsi, il est possible de programmer une formation (p.ex. forestier ESF ou contremaître) selon les besoins individuels. Il est aussi possible d'approfondir ses connaissances par un module spécifique lorsque le besoin s'en fait sentir.

En ce qui concerne le perfectionnement individuel, c'est simple: «stagner, c'est reculer!». Par conséquent, la formation et le perfectionnement par modules offrent une vraie chance à saisir, non seulement au personnel forestier, mais aussi aux employeurs. En tant que futurs prestataires de modules, nous nous efforcerons de vous offrir cette chance dès l'an 2000. Nous serions très heureux, chers collègues forestiers, si vous pouviez nous soutenir dans cette tâche.

Thyl Eichhorn, Coordinateur Formation continue des contremaîtres forestiers  
Président de la Commission régionale d'examen pour les contremaîtres forestiers

«Les entreprises qui n'investissent pas dans la formation de leurs collaboratrices et collaborateurs ont abandonné la course. Celles qui fonctionnent bien consacrent deux à trois pour-cent de leur budget à la formation continue». Roland Ducommun, Soleure (tiré de: Alpha – Der Kadermarkt, Tages-Anzeiger du 20.3.99; le texte intégral peut être consulté sous [www.alpha.online.ch](http://www.alpha.online.ch))

PROFOR II...

Le point commun qui caractérise ces projets partiels est l'effort de créer un système de formation et de perfectionnement moderne pour la branche forestière. Comme dans les autres professions, nous constatons une tendance à offrir davantage de flexibilité dans les filières de formation. Il s'agit d'obtenir les divers diplômes en apprenant exactement ce que réclame une fonction donnée dans la pratique.

C'est le diplôme de Haute Ecole Spécialisée qui représente actuellement le plus gros casse-tête. La concordance entre cette formation et les filières et profils professionnels actuels pose des questions qui restent encore sans réponse. Les discussions portent aussi bien sur le rôle futur des ingénieurs EPFZ et sur l'évolution de leur formation que sur les effets du diplôme de Haute Ecole Spécialisée sur les écoles de gardes forestiers.

Politique de formation commune

Le projet PROFOR II, placé sous la conduite de la Direction fédérale des forêts, s'engage en priorité pour une politique de formation commune de toutes les structures pédagogiques. Le succès du projet dépend du soutien de l'ensemble de la branche

forestière. Après une année de travail, une «pause» a été organisée les 29 et 30 novembre à Lyss. Ces journées, qui permettront de présenter les premiers résultats, s'adressent à toutes les structures et personnes engagées dans la formation. Chacun aura ainsi l'occasion de prendre position sur les travaux effectués et de fournir les bases nécessaires à la poursuite des activités des projet partiels. coup d'pouce se fera l'écho de ces discussions.

**Buts de la rencontre des 29 et 30 novembre**

On présente l'état des travaux de PROFOR II et l'évolution générale dans la formation professionnelle

On communique les résultats des projets partiels et indique les questions qui restent en suspens

Les milieux intéressés par la formation forestière prennent position sur les résultats des projets et sur les questions encore sans réponse

Ces discussions permettent aux groupes chargés des projets partiels de poursuivre leur travail sur la base des buts communs portés par PROFOR II.

Les informations sur les journées des 29 et 30 novembre à Lyss sont à disposition chez: Martin Büchel, responsable du projet PROFOR II, OFEFP, Direction fédérale des forêts, 3003 Berne, tél. 031 324 77 83, fax 031 324 78 66

## CE QU'IL FAUT SAVOIR FAIRE LORSQU'ON TRAVAILLE EN FORÊT

Tout comme dans le projet partiel 2, les compétences jouent un rôle important dans le projet partiel 3 «modularisation». Le premier s'intéresse à savoir ce que sont ou seront les compétences-clés de la branche forestière. La modularisation se penche au contraire sur la compétence opérationnelle transmise par la formation. Chaque module doit mener à une compétence précise.

### Du savoir au pouvoir

Souvent, dans la formation traditionnelle, on a mis l'accent sur le savoir. La modularisation «tient la bride» des personnes en formation de façon différente: ce qui compte après le suivi d'un module, ce n'est pas ce qu'elles savent, mais ce qu'elles peuvent. Chaque module conduit à une compétence opérationnelle donnée. Bien sûr que les connaissances techniques sont aussi importantes. Mais il faut tout autant être capable de les appliquer.

Le projet partiel 3 travaille sur la structure modulaire «Forêts» depuis juillet dernier. Fidèlement à la devise « Penser au tout, avancer pas à pas », des projets de modules pour tous les forestiers ont été réalisés, du forestier-bûcheron à l'ingénieur. On dispose actuellement de 112 projets de modules, la plupart pour les gardes forestiers, contremaîtres forestiers et conducteurs d'engins. On a ainsi défini pour chaque module la compétence qui doit y être acquise.

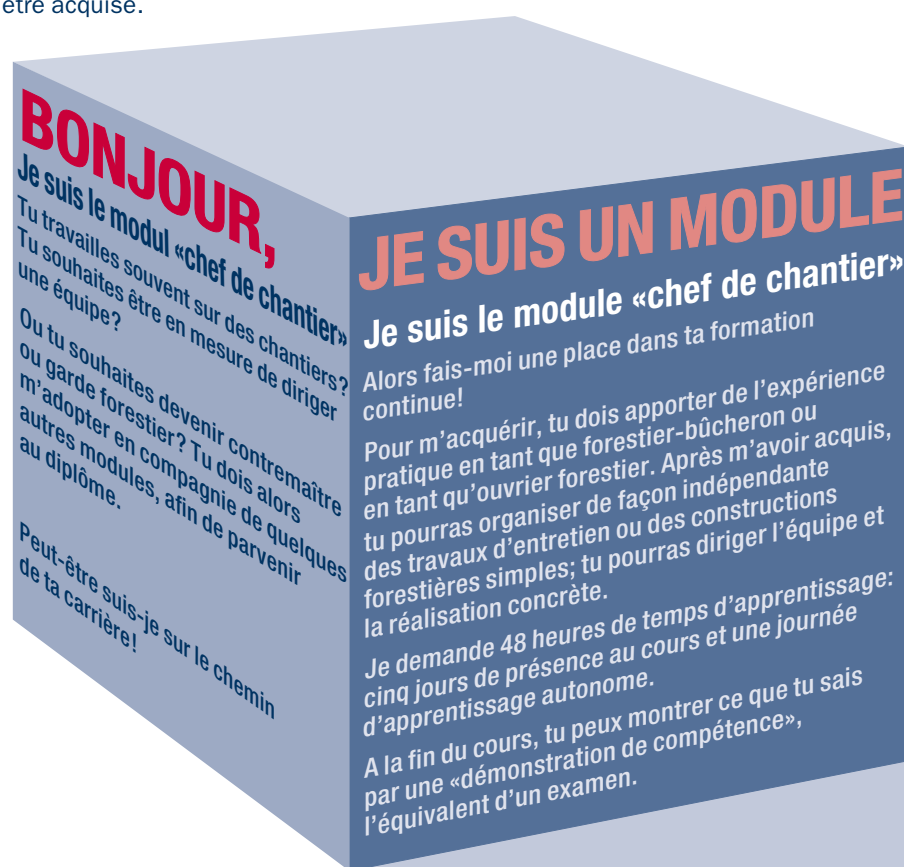
piéd d'un système modulaire, il est en effet indispensable que les divers acteurs engagés dans la formation s'unissent dans l'intérêt général.

Un système modulaire n'a rien de figé: au besoin il peut être adapté ou complété à tout moment. De cette façon on peut assurer que les derniers développements et changements touchant la profession seront rapidement pris en compte.

### Feu vert pour le premier module

A la suite des journées PROFOR de novembre, le système modulaire «Forêts» sera mis à jour et présenté à la CFFF en février 2000. Après l'adoption du système, les modules proposés pourront être successivement affinés. Pour chaque module, il s'agira de déterminer précisément les buts pédagogiques, les contenus, la forme de réalisation, le nombre d'heures, le type d'examen ainsi que d'autres détails. Ce travail sera réalisé par les prestataires de modules eux-mêmes ou en collaboration étroite avec eux. Avant la réalisation, il s'agira aussi de régler quelques questions encore ouvertes, comme par exemple le financement ou les mesures transitoires à prendre.

Rolf Dürig  
Collaborateur du projet partiel 3



### Collaborer dans l'intérêt de l'ensemble

Le développement des systèmes modulaires s'appuie au départ sur les profils des exigences existants et sur les résultats des travaux préliminaires – enquêtes Delphi et visites d'entreprises – réalisés dans le cadre du projet (voir «coup d'pouce» n° 2).

Le projet de système modulaire a été discuté et développé à plusieurs reprises lors de plusieurs séances et consultations. Les participants aux journées PROFOR de fin novembre pourront également prendre position à ce sujet. Pour la mise sur

Ce module-ci, comme d'autres, sont développés en ce moment même (voir l'article à ce propos dans ce numéro). On peut obtenir un dépliant sur la modularisation auprès du CODOC.



Notre bulletin vous plaît-il?  
Avez-vous des suggestions à nous  
faire ou des informations à nous  
communiquer?  
Alors prenez contact avec nous:

CODOC  
Rédaction «coup d'pouce»  
Rolf Dürig  
Case postale 339  
3250 Lyss  
tél. 032 386 12 45  
fax 032 386 12 46

Le prochain numéro  
de «coup d'pouce» paraîtra  
en mars 2000.  
Délai de rédaction:  
30 janvier 2000.

**Impressum**  
Editeur: CODOC  
Service de coordination et de documenta-  
tion pour la formation forestière  
Hardernstrasse 20, CP 339  
CH-3250 Lyss  
tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46  
E-Mail admin@codoc.ch  
Internet http://www.codoc.ch

Rédaction: Rolf Dürig  
Réalisation graphique: Anex & Roth  
Visuelle Gestaltung, Allschwil

## EXEMPLE DE LA MENUISERIE LA MODULARISATION SIGNIFIE «APPRENDRE EN DIALOGUANT»

**La formation continue, dans les métiers de la menuiserie, a déjà beaucoup progressé sur le chemin de la modularisation. En collaboration avec neuf écoles pilotes, la VSSM (fédération des maîtres menuisiers et des fabricants de meubles) propose une formation continue modulaire pour divers métiers de la branche. Ce sont au total 40 modules qui sont à disposition. Cette formation continue rencontre un intérêt très vif, surtout de la part des formateurs. Sous le slogan «apprendre en dialoguant», on entend le dialogue entre la fédération et les écoles qui proposent des modules, mais aussi le dialogue entre les formateurs et les participants à ces modules.**

### Mise en application des modules dans neuf écoles pilotes

Dans le cadre du projet «Formation continue professionnelle par le système modulaire», soutenu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), la VSSM a modularisé certains cycles de formation continue, entre autre la formation continue conduisant au diplôme de maître menuisier, de chef(fe) d'atelier, de préparateur, de machiniste et de chef(fe) de projet. Par delà les limites de la branche, on a aussi créé la formation de chef(fe) de projet «aménagements intérieurs», dans le cadre d'une «formation combinée aménagements intérieurs».

Un forum de prestataires de modules, formé de neuf écoles pilotes situées dans toute la Suisse, a vu le jour déjà au début 1998. La progression de la modularisation varie selon les écoles. Actuellement, ces dernières annoncent régulièrement de nouveaux modules à la VSSM. Avec son aval, ces modules peuvent ensuite être mis sur le marché. Les écoles se trouvent en situation de concurrence: certains modules sont offerts par plusieurs établissements. L'offre n'est pas coordonnée. Sur les 40 modules existants, chacun a été dispensé au moins une fois, certains déjà plusieurs fois. Les modules sont aussi suivis par des participants sans diplôme qui apportent une expérience professionnelle ou par des personnes issues d'autres milieux professionnels.

Les règlements relatifs à la formation des maîtres menuisiers et ébénistes, ainsi que des chefs d'atelier ont été signés par la direction de la VSSM ainsi que par la fédération romande de la branche. Ils seront mis en application très prochainement par le Département fédéral de l'économie publique.

### Module de haut niveau de qualité

Afin de garantir aux modules un haut niveau de qualité, la VSSM délivre des licences pour certains d'entre eux. Cette démarche repose sur un manuel de management de la qualité réalisé par la VSSM et qui constitue une référence pour les écoles. Ce développement de la qualité est très apprécié. Il permet d'améliorer et d'actualiser continuellement les modules. De plus, le contrôle de la planification de l'enseignement et du déroulement des examens effectué par la VSSM auprès de certains prestataires de modules garantit des cycles de formation unifiés de haut niveau. La direction du projet apprécierait que les expériences tirées du système de management de la qualité soient aussi appliquées à l'échelon des formations de base.



*Les outils de travail modernes, comme la tronçonneuse, les fendeuses ou les porteurs sont devenus indispensables. Ils soulagent quotidiennement les travaux forestiers.*

### Succès des projets pilotes

Le lancement de la formation continue modulaire dans le secteur de la menuiserie, avec un système modulaire comptant actuellement 40 modules reconnus, est ainsi provisoirement terminé. Le projet peut être considéré comme réussi. On peut se réjouir en particulier – vu les premiers moments de scepticisme – de l'acceptation croissante dont jouit la modularisation de même que de la montée de l'intérêt des prestataires comme des participants à ces formations. Toutes les écoles professionnelles et techniques du secteur de la menuiserie se sont tournées vers ce nouveau système. Il contribue à la flexibilité de la formation continue. Celle-ci peut mieux s'adapter aux besoins individuels que les filières traditionnelles intégrales et augmente les chances sur le marché du travail.

Beat Wenger, chef de section à la VSSM,  
Directeur du centre de formation du Bürgenstock,  
chef de projet du système modulaire  
dans les métiers de la menuiserie



## «COMPÉTENCE-CLÉ FORÊTS»: EN QUOI SOMMES-NOUS MEILLEURS QUE NOS CONCURRENTS?

La compétence-clé est une notion fréquemment utilisée dans le monde économique. Et maintenant, voilà qu'on veut nous faire voir une compétence-clé en forêt. S'agit-il d'une mode ou cette notion cache-t-elle quelque chose de plus important? C'est le projet partiel 2 qui, dans le cadre de PROFOR II, s'occupe de ce thème. Voici des réflexions de fond et des questions qui illustrent sa démarche.

### Pourquoi une «compétence-clé Forêts»?

Lorsqu'une compagnie aérienne veut être la plus attractive des «world carrier», lorsqu'un établissement financier promet la meilleure «performance» ou un boulanger les meilleures petits pains – du moins meilleurs que ceux des concurrents – ils se comportent de la même façon: ils cherchent leur place dans l'économie, ils poursuivent un but librement choisi, et ils le poursuivent pour être gagnants sur le marché.



*Les collaborateurs de l'exploitation forestière de Michel Schläfli (Sierre/Veyras) travaillent de façon indépendante et, dans la mesure du possible, à l'aide de machines.*

La compagnie aérienne pourrait également renforcer sa position sur le marché par l'introduction d'un nouveau système de réservation, l'établissement financier par un service spécial à la clientèle et le boulanger par des confiseries de choix. S'ils le font, alors ils définissent de nouvelles compétences-clés, y adaptent l'entreprise et forment le personnel, afin qu'il puisse maîtriser les nouvelles tâches qui lui incombent. Il s'agit dans tous les cas d'une décision individuelle de politique d'entreprise.

La mise en place de la «compétence-clé Forêts» se passe de la même façon. Simplement, il ne s'agit pas ici d'une décision au niveau de l'exploitation ou de l'entreprise, mais d'une décision de la branche professionnelle. Par ce fait, on définit un ensemble de prestations que l'économie forestière souhaite offrir. On en déduit directement les traits généraux du contenu et de la forme d'une formation forestière future.

### Une longueur d'avance sur la concurrence

La recherche de la ou des compétences-clés au sein des exploitations ou des entreprises forestières doit répondre aux questions suivantes des responsables:

- en quoi nous distinguons-nous de la concurrence?
- en quoi sommes-nous meilleurs que la concurrence?
- quelles sont nos atouts?
- en quoi nos produits se distinguent-ils des produits

de la concurrence?

L'orientation par rapport aux produits et aux marchés est évidente. Par compétence-clé, on entend aussi la mise en commun de diverses ressources (savoir-faire, technologie, organisation, etc.) menant à des prestations spécifiques à l'entreprise. La combinaison adéquate de ses dernières est en effet considérée comme la source des avantages compétitifs. Les compétences-clés se caractérisent par le fait qu'elles

- ne sont pas simples à imiter;
- se distinguent de la concurrence;
- apportent des prestations concrètes sur le marché;
- indiquent un potentiel de développement;
- se sont développées à l'intérieur de l'entreprise de façon durable par un processus d'apprentissage collectif.

### Compétences-clés «Forêts» en tant que base de la politique de formation

Si l'on veut soutenir la discussion sur la politique de formation dans le cadre de PROFOR II, il s'agit d'élargir la définition étroite de la compétence-clé donnée ci-dessus. Il faut en particulier compléter le domaine de l'économie forestière (exploitation et entreprises forestières) par l'administration (services forestiers). Les questions suivantes se posent:

- Quels produits, demandés par le marché, l'économie forestière doit-elle offrir à l'avenir?
- Quels services réclamés par la société doit-elle mettre à disposition dans le futur?
- Quelles prestations spécifiques les administrations spécialisées doivent-elles apporter?
- Lesquelles de ces prestations devraient être l'exclusivité de l'économie forestière et de l'administration spécialisée?
- Parmi ces prestations, lesquelles devraient faire l'objet d'une concurrence avec d'autres branches ou avec d'autres prestataires de services?

La demande de certains biens et services reste primordiale. L'ensemble des prestations peut être considéré comme une «compétence-clé Forêts» touchant plusieurs branches.

De cette compétence-clé découlent les profils des exigences de l'économie forestière et des administrations publiques. Sur cette base, il revient à la politique en matière de formation de formuler et d'organiser les offres de formation correspondantes. Les questions à se poser dans ce domaine concernant le personnel de la branche sont:

- Que doit-on savoir faire de façon exclusive?
- Que doit-on savoir réaliser à l'avenir mieux que le personnel des autres branches?

### De la campagne vers l'intérieur de la forêt

La question d'une «compétence-clé Forêts» touchant plusieurs branches ne doit pas être traitée en focalisant sur la forêt, mais de façon aussi large que possible. Si l'angle d'approche est réduit, on risque d'oublier des domaines d'activité potentiels. Le groupe chargé du projet partiel 2 souhaite adopter pour cette raison une méthode qui conduit de l'espace rural vers la forêt, puis à l'intérieur de celle-ci. Dans ce but, on a développé les questions suivantes:

1. Quelles exigences la société pose-t-elle à l'espace rural et à la forêt?
2. Par quelles mesures peut-on répondre à ces exigences?
3. Lesquelles de ces mesures faut-il considérer comme «compétence-clé Forêts»?
4. Quelles sont les bases permettant de satisfaire les exigences posées (disciplines scientifiques, dont les connaissances sont transmises en fonction des divers niveaux de formation – voir point 6)
5. Quels profils des exigences en déduit-on (fonctions, professions)?
6. Quels sont les connaissances, capacités et techniques à transmettre de façon adaptée à la fonction?



« La qualité en forêt, c'est l'avenir », nous rappelle l'exposition spéciale organisée pour la foire forestière par CODOC, en collaboration avec les prestataires de formation continue. Le bar à sirop fut à nouveau un point d'attraction fort apprécié!

## FLASH CFFF



### LES PREMIERS «PILIERS» DE LA MODULARISATION

La 31<sup>ème</sup> séance de la Commission fédérale pour la formation forestière (CFFF), nouvellement présidée par Andreas Semadeni, s'est tenue à Zurich le 30 septembre dernier. Les principaux points à l'ordre du jour furent: l'écologie dans la formation de base et dans la formation continue, la formation du personnel enseignant dans les Ecoles supérieures forestières et la modularisation dans la formation continue forestière.

Le rapport «Ecologie dans la formation forestière professionnelle» a été discuté et il en a été pris note. La proposition d'examiner la création d'un cours d'introduction de deux jours «protection de la nature et du paysage» à l'intention des apprentis forestiers-bûcherons a été acceptée. Elle a été transmise au ressort «forestier-bûcheron». On a également adopté la proposition de créer un module «protection de la nature et du paysage», sans préciser toutefois la marche à suivre.

L'École intercantonale de gardes forestiers de Lyss a sollicité un crédit lui permettant de rechercher une explication à la différence notoire de qualité que l'on constate entre les candidats suisses alémaniques et romands aux examens d'entrée. Le ressort «ouvriers forestiers» a demandé un crédit dans le but de développer et d'assurer la formation des maîtres sur le thème des grues à câble.

La majeure partie de la séance a été dédiée à la modularisation. Les membres de la CFFF ont donné leur point de vue sur le projet de texte du système modulaire «Forêts». Il est clairement apparu que le développement d'un tel système réclame la participation de tous les intéressés. L'esquisse sera affinée d'ici la prochaine séance de la CFFF. Cependant, la structure de base du système modulaire a été adoptée, moyennant quelques adaptations. Les diplômés forestiers retenus sont à l'heure actuelle les suivants: forestier-bûcheron, conducteur d'engins forestiers, contremaître forestier, garde forestier et ingénieur. L'organisation du système modulaire en divers domaines de compétences a été approuvée, sous réserve qu'on intègre partout la sécurité du travail et la protection sanitaire. Enfin, les subdivisions du système en modules obligatoires, obligatoires à option et à option ont été adoptées. La CFFF a de plus donné son feu vert aux premiers modules qui seront offerts l'année prochaine dans le cadre de la formation continue des contremaîtres forestiers.

#### Les membres de la CFFF

Andrea Semadeni, délégué Direction fédérale des forêts, Président  
Fritz Ammann, délégué ASEFOR  
Rudolf Bachmann, délégué ASF/ressort gardes forestiers  
Andrea Buchli, délégué SIA/GSF  
Hanspeter Egloff, délégué EFAS  
Thyl Eichhorn, délégué APF/Ressort contremaîtres forestiers (pas encore élu)  
Georges Herbez, délégué CIC  
Gianluigi Frigerio, ressort forestiers-bûcherons  
Fausto Riva, délégué des responsables cantonaux de la formation  
Hans Sonderegger, ressort ouvriers forestiers  
Hans Marthaler, délégué OFFT  
Martin Büchel, Secrétariat de la CFFF

#### Membres avec voix consultative:

Otto Raemy, CODOC  
Karl Rechsteiner, IFM  
Frédéric de Pourtalès, EFL  
Albin Schmidhauser, EPFZ  
Walter Keller, FNP  
Roger Burri, Centre Mont-sur-Lausanne

Avez-vous des questions, des remarques ou des suggestions concernant la CFFF? Adressez-vous à Martin Büchel, tél: 031 324 77 83; fax: 031 324 78 66 ou martin.buechel@buwal.admin.ch

## CODOC ACTUEL



### RICHE PALETTE DE SERVICES CODOC

Les services offerts par CODOC se sont imposés auprès de très nombreux maîtres d'apprentissage et enseignants des écoles professionnelles. Citons le manuel standard à l'intention des apprentis forestiers-bûcherons, les prêts de documents tout comme le nouveau manuel de travail qui est testé actuellement.

#### Adaptation des manuels standard

Il n'y a pas que les nouvelles acquisitions dont il faut s'occuper: les anciens documents standard déjà établis demandent aussi à être périodiquement complétés ou mis à jour. C'est ainsi que l'on ajoute actuellement des questions d'examen au

livre du maître du manuel pour les forestiers-bûcherons. La version pilote d'un nouveau document de travail est testée dans quelques cantons. Il est prévu de mettre ce document en vente dès l'automne 2000 dans toute la Suisse. Une version propre à la Suisse romande sera probablement réalisée. La décision définitive n'est pas encore prise.

#### Bon fonctionnement du prêt de documents

D'autres projets se poursuivent normalement, comme par exemple le prêt de documents. Les intéressés peuvent, par écrit ou par téléphone, se faire prêter des documents portés sur la liste des médias ou indiqués par d'autres sources. Ce service CODOC est gratuit. Naturellement, il n'est pas possible de prêter des quantités indéterminées de documents pendant un temps indéfini. C'est pourquoi CODOC a émis des règles qui sont communiquées en même temps que les livraisons. La nouvelle liste de médias, actualisée, contient tous les livres, vidéos et autres documents pédagogiques.

Elle peut être obtenue, elle aussi, gratuitement à CODOC (voir adresse dans l'imprimé).

#### Développement de la formation continue «grue à câble».

La formation continue concernant l'utilisation des grues à câble est actuellement en révision («coup d'oeil» en reparlera). Les personnes qui auraient d'ores et déjà des questions ou des besoins à formuler peuvent s'adresser à l'un des deux centres de compétences suivants:

- École forestière supérieure, 7304 Maienfeld, tél. 081 303 41 31 (Rudolf Aggeler)
- École forestière supérieure, 3250 Lyss, tél. 032 387 49 26 (Bernard Schmidt)

Otto Raemy, directeur CODOC

## VIDÉO ET TRONÇONNEUSE

**Qui n'a pas un lecteur de vidéo à la maison? C'est bien pratique pour oublier les enfants turbulents ou les tracas quotidiens. Mais saviez-vous que c'est aussi utile pour apprendre? Au Mont-sur-Lausanne, la quasi-totalité des apprentis forestiers-bûcherons en est convaincue.**

### Retour en arrière

Depuis 1978, la vidéo a été adoptée au Centre forestier du Mont. D'octobre à décembre tous les apprentis de 1ère année sont filmés à l'abattage. Et dès janvier à l'ébranchage. Ils visionnent immédiatement, sur le chantier, le film en écoutant les commentaires du vidéaste, un professionnel... du bûcheronnage.

L'instructeur s'arrête sur l'image où il y a erreur. L'apprenti comprend: «J'ai le pouce contre la poignée, pas dessous» ou l'instructeur explique, par exemple, comment la position du genou va permettre de garder le dos droit.

### Impact pédagogique

Mario Tabozzi a son idée pour expliquer l'impact pédagogique de la vidéo. «La génération actuelle des apprentis a de la peine à comprendre un texte écrit et le visuel fonctionne mieux», dit-il. Et il constate parfois que toutes les explications ne donnent rien alors que l'apprenti, une fois qu'il s'est vu, a tout compris!

Si la vidéo permet de visionner et de corriger ses défauts, elle permet aussi de s'imprégner des techniques idéales. Le Centre de formation professionnelle forestière Michel Bays, au Mont, réalise des films. Que les élèves empruntent et visionnent, seuls ou accompagnés d'autres personnes, de préférence à la maison. Les conditions d'environnement y sont, disent-ils, plus favorables qu'en classe.

### L'artisan de ces films

Pour avoir le maximum d'impact pédagogique, le film doit répondre à de dures exigences comme faire ressortir l'essentiel de manière claire et structurée sans oublier les émotions. D'où l'importance du scénariste et réalisateur.

Mario Tabozzi, un champion de bûcheronnage et de coupe de précision, instructeur au Centre, bien connu aussi pour ses sculptures à la tronçonneuse, est l'artisan de ces films. Depuis plus de 20 ans!

Il filme avec l'oeil du forestier. Avec, par exemple, au lieu d'un cadrage de

l'ensemble arbre-homme-ciel, un gros plan sur le pouce... Il filme aussi «comme on vit les choses en forêt». N'attendant pas la météo idéale car le chantier risque bien d'être terminé.

### Un centre de compétence vidéo

Afin de valoriser le savoir-faire de toutes ces années et de mettre en place un équipement plus performant, le Centre de formation Michel Bays, l'EFAS (Économie forestière association suisse) et CODOC (Service de coordination et de documentation pour la formation forestière) se sont groupés, en automne 1996, pour créer un centre de compétence vidéo en faveur de la formation forestière. La Direction fédérale a également subventionné le projet.

À noter que cette coopération permet d'unifier le matériel de base utilisé dans la formation en Suisse.

### Arrêt sur image

Des réalisations récentes...

- 9 clips sur l'escalade des arbres
- Sauvetage en terrain difficile (intervention de la REGA en forêt de montagne)
- 3 films sur les méthodes de façonnage des gros bois

et des projets

- Projet pépinière: film et clips visant à sensibiliser les élèves de 3 – 4<sup>ème</sup> primaire et 5 – 6<sup>ème</sup> à la forêt de chez nous.
- Caisson: réalisation d'un très gros caisson sur l'autoroute Yverdon-Morat

### Et à l'avenir?

La vidéo, un outil miracle pour la formation?

La vidéo ne remplacera pas tout. Elle ne doit pas écraser le reste des démarches pédagogiques. Elle doit, au contraire, aider à la représentation de ce qu'on va expliquer. Ou mettre en valeur ce qu'on vient d'énoncer. Encore faut-il disposer de produits ciblés et performants!

C'est l'objectif que poursuit le centre de compétence vidéo. Remédiant au manque de films pédagogiques sur le marché. Et avec la banque d'images, il peut produire en un temps record un film répondant à un besoin précis.

Le stress des jeunes apprentis du Mont avant d'être filmés se transforme vite en envie. L'efficacité d'apprentissage n'y serait-elle pas pour quelque chose?

Renaud Du Pasquier

### Mémo pratique

#### L'équipement

- une caméra en mode digital
- un banc de montage avec ordinateur
- une unité de copie (VHS; S-VHS etc.)

#### Les services offerts

- participation à l'élaboration du scénario
- réalisation des prises de vue
- montage selon scénario
- production des copies
- ou selon les besoins du client, par ex. montage des prises de vue réalisées par le client

#### Vous voulez obtenir un film?

Pour l'emprunter, adressez-vous à CODOC (il reçoit une copie de chaque film produit).  
Pour l'acheter, adressez-vous au producteur (EFAS ou Centre du Mont)

#### Vous avez un projet de film?

Pour toute information sur scénario, devis, délais... adressez vous au Centre du Mont, l'unité de production (Mario Tabozzi, 021 653 41 32),  
à l'EFAS (H.P. Egloff, 032 625 88 00) ou



**À partir d'octobre 1999:**  
**Formation en gestion d'entreprise**  
(plusieurs cours)  
Business – école club migros,  
Genève: tél. 022 319 61 69  
Lausanne: tél. 021 318 71 00  
Neuchâtel: tél. 032 721 21 00  
Fribourg: tél. 026 322 70 22  
La Chaux-de-Fonds: tél. 032 913 11 11  
Sion: tél. 027 322 13 81

**29 et 30 novembre, Lyss**  
**Journées PROFOR II**  
(voir article dans ce numéro)  
Information: Martin Büchel,  
tél. 031 324 77 83

**Le programme de cours 1999/2000**  
**de l'EFAS est disponible à:**  
EFAS/WVS, Case postale, 4501 Soleure,  
tél. 032 625 88 00 ou sur [www.wvs.ch](http://www.wvs.ch)

**«Si vous continuez à ne faire que ce que vous savez déjà faire, alors vous ne serez que ce que vous êtes déjà.»** Poster de l'Économie forestière association suisse à la Foire forestière 1999



**DÉCOUVRIR LA FORÊT  
A UN NOUVEAU NOM:  
«SILVIVA»**

**Découvrir la Forêt – CH Waldwochen – Vivere il Bosco, organisation suisse spécialisée depuis près de quinze ans dans la pédagogie en matière d'environnement, se donne un nouveau nom: SILVIVA. Ce baptême reflète un processus réussi du développement de ses lignes directrices et de sa stratégie. SILVIVA veut se positionner plus clairement dans la formation environnementale en rapport avec la nature et devenir plus facilement perceptible par ses partenaires et clients.**

SILVIVA, organisation implantée dans l'ensemble du pays, se voue à la formation en matière d'environnement et de forêts. Son secrétariat central est à Zofingue. Elle s'est donné pour but de promouvoir la formation environnementale sur la base de l'espace forestier, qui permet de présenter de façon exemplaire les relations entre l'homme et la nature. Son but est de toucher un nombre de personnes aussi élevé que possible afin qu'elles adoptent une relation responsable avec nos ressources vitales. A travers la rencontre du milieu forestier, SILVIVA donne de nouvelles impulsions au développement de la personnalité et à un comportement conscient vis-à-vis de l'homme et de la nature.

**Compétence technique, méthodologique et sociale**

Les buts, les contenus et les méthodes de SILVIVA sont divers. Elle offre les prestations suivantes:

- formation et formation continue dans le domaine homme – nature.
- expériences élémentaires et formation basée sur l'action pour les jeunes et les adolescents
- coordination et conseils en matière d'éducation à l'environnement dans le milieu forestier
- relations publiques sur le thème «forêt et société»
- développement de concepts pour l'éducation à l'environnement dans le milieu forestier en rapport avec la culture, l'économie, l'écologie, la santé et le tourisme.

Le directeur de l'organisation est l'ancien inspecteur cantonal des forêts Fredy Nipkow. Il est assisté par une équipe d'ingénieurs forestiers, de biologistes et de pédagogues, tous très expérimentés, auxquels s'ajoutent les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat.

**Pour un partenariat avec la nature**

SILVIVA s'adresse surtout aux personnes qui, à travers leur profession ou leurs loisirs, transmettent ce qu'ils ont acquis à des jeunes ou à des adultes. Ce sont des multiplicateurs tels que le personnel enseignant, les maîtres d'apprentissage, les animateurs, les parents ou les forestiers. SILVIVA s'adresse cependant aussi directement aux enfants, aux adolescents et aux adultes à divers moments de leur existence. La forêt s'avère être un endroit idéal d'apprentissage pour instaurer une relation consciente avec l'environnement, car elle joue un grand rôle économique et social.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET FORÊT

SILVIVA cherche à collaborer avec de nombreuses institutions du monde de la forêt, de l'éducation, de l'environnement et du travail social. Les partenaires les plus importants sont, au niveau national, la Direction fédérale des forêts et, à l'échelon cantonal, les administrations forestières et les départements de l'instruction publique.

Des documents et informations détaillés sont disponibles à:

SILVIVA Chemin des Pêcheurs 8/case postale 3357, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 425 82 02, fax 021 887 88 12, ggconsulting@vtx.ch

P.P.

3000 Bern 21



coup d'pouce